

Tennis de la Citadelle

Compte-rendu Assemblée Générale du 26 mars 2022

Participants :

C. Schreiber, R. André, P. Navez, I. Vierset, AS. Poncelet, Q. Nève de Mévergnies, Pierre Piret, D. Demanet, F. Vandurme, F. Taquet, I. Wathelet, R. Wiame, Paul Piret, A. Coutellier, F. Defays, B. Piret, M. Raze, E. Poncelet, C. Decock, G. Olikier, P. Crevits, JP Wathelet, V. Fripiat, T. Dassy, M. Houtart, R. Wiame, M. Goffin, J. Boogaert, A. André, G. Stroobants, J. Jeandrain

Ordre du jour :

1. Accueil de la Présidente ;
2. Approbation du PV de Assemblée Générale mixte du 25 juin 2021 ;
3. Rapport du secrétaire ;
4. Rapport de gestion de l'organe d'administration ;
5. Présentation des comptes clôturés au 31 décembre 2021 ;
6. Présentation du budget 2022 ;
7. Rapport des vérificateurs aux comptes ;
8. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs y compris les démissionnaires et aux vérificateurs aux comptes ;
9. Election de nouveaux membres de l'organe d'administration ;
10. Nomination des vérificateurs aux comptes ;
11. Fixation des cotisations pour la saison 2022 ;
12. Divers.

Compte-rendu

1. Accueil de la Présidente ;

Céline Schreiber accueille les membres et présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Elle revient sur l'année 2021 : une année pleine de défis avec le changement de planning des interclubs, la réalisation des tournois dans le respect des règles Covid, les inondations, les travaux dans nos infrastructures, ...

Malgré cette situation, les projets ont continué avec la reprise du bar et le projet de rénovation de l'infrastructure.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale mixte du 25 juin 2021

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport du secrétaire ;

Anne-Sophie Poncelet, secrétaire, informe que pendant l'année 2021, l'activité tennistique a été bouleversée et a dû s'adapter aux différentes situations (covid, inondation et travaux). Malgré tout ce contexte exceptionnel, le CA s'est réuni à 10 reprises (7 fois de manière ordinaire et 3 fois de façon extraordinaire). En parallèle, il y a eu un groupe de travail sur la reprise du bar et un autre sur la gestion de l'infrastructure avec le suivi des travaux.

Au moment de l'Assemblée, le tennis de la Citadelle compte 568 membres (368 membres actifs et 200 membres école). Nous avons enregistré en janvier 20 nouveaux membres et 18 départs.

D'un point de vue interclubs, nous avons inscrit 24 équipes adultes et 13 équipes jeunes ce qui représente une diminution de 5 équipes adultes et 14 équipes jeunes par rapport à l'année 2020 avant Covid.

En ce qui concerne le sponsoring, il représente en 2021 un montant de 24.991€ avec un total de 15 sponsors. Une légère diminution par rapport à 2020 où nous avons un montant de 27.513€ avec 17 sponsors.

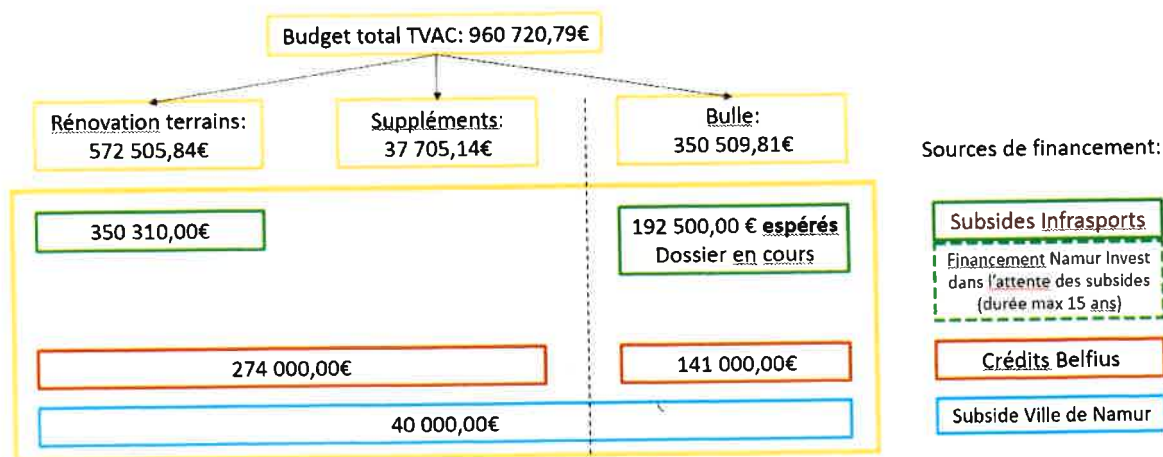
4. Rapport de gestion de l'organe d'administration ;

- Projet de rénovation des infrastructures sportives

o Financement travaux

Céline Schreiber explique la structure financière qui a été mise en place pour les travaux, suite au changement d'attribution des subsides d'Infrasports en septembre 2019.

Nous avons donc un projet scindé en deux parties. La première représente la partie « terrains » avec un subside accepté à 75% de la part d'Infrasports. La seconde partie représente la partie « bulle » où une procédure d'urgence a été acceptée par Infrasports (procédure d'urgence : les travaux peuvent avoir lieu sans perdre l'accès aux subsides, mais il n'y a pas encore eu à ce stade de promesse de subsides). A l'heure actuelle, nous attendons la validation du subside par Infrasports et avons un financement de Namur Invest en attendant.



- Réfection des terrains

Guillaume Olikier informe sur les travaux réalisés dans le cadre de la réfection des terrains et des nouveaux équipements mis à disposition comme arrosage automatique, accès contrôlé par badge, nouveau local technique, ...

- Remplacement de la bulle

Guillaume Olikier informe sur le remplacement de la bulle avec la nouvelle installation qui dispose :

- d'une structure neuve donc solide, facilement nettoyable et étanche.
- nouveau système d'éclairage télécommandé et aux normes actuelles.
- 4 terrains couverts au lieu de trois.
- nouvelle alimentation électrique

Pour conclure, Guillaume demande aux membres de prendre soin des nouvelles installations et donne quelques recommandations.

- Ressources Humaines

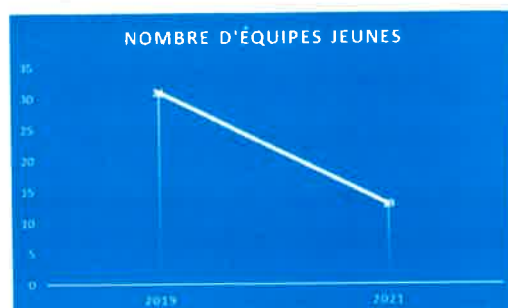
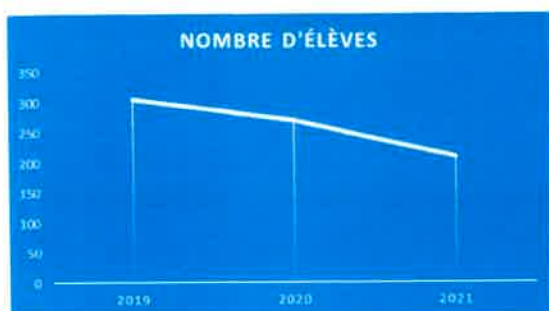
Renaud André, en tant que responsable des ressources humains, fait le point sur l'année 2022. Différents sujets ont été abordés :

1. Collaboration avec l'école de tennis (voir point suivant).
2. Recrutement d'un indépendant qualifié pour l'entretien des nouvelles infrastructures tennistiques :
 - L'objectif est de pérenniser l'investissement significatif réalisé
 - Processus de sélection a été mis en place – 5 candidatures reçues
 - Plus de 12 heures de travail en réunion ;
 - Plus de 20 heures de travail de préparation, de communication et de rédaction.
 - Sélection de Pierre-Yves Vandesteene.
 - Avec l'appui de David Decauwert à différents moments « chauds » de la saison.
3. Processus de sélection pour la gérance du club house.
 - Décision d'externaliser prise en 2020. Première expérience qui a pu montrer les bénéfices de l'approche, ainsi que les points d'amélioration à considérer pour l'avenir. Le CA a donc décider de relancer un appel à candidatures.
 - Processus de sélection a été mis en place – 5 candidatures reçues :
 - Plus de 80 heures de travail en réunion ;
 - Plus de 30 heures de travail de préparation, de communication et de rédaction.
 - Au terme du processus de sélection, sélection de Sean Bisiau sur base d'une nouvelle convention. Avec comme principaux axes d'amélioration : entretien et

propreté du club house, horaires d'ouverture, possibilités de restauration hors interclubs, retour financier pour l'asbl.

- Ecole de tennis

Didier Demanet fait le point sur l'année 2021 pour l'école de tennis. Il rappelle que l'école est une pierre angulaire du succès de l'asbl Tennis de la Citadelle. L'école est labellisée et s'appuie sur une équipe stable de professeurs, tous diplômés de l'AFT. Elle jouit d'une excellente réputation et d'un succès reconnu depuis de nombreuses années. Les saisons 2020-21 & 2021-22 ont été délicates pour cause de COVID19 et de réfection complète des infrastructures.



Il présente un plan d'actions basé sur des actions court terme et moyen terme. Il remercie tous les élèves qui sont restés fidèles pendant cette période.

5. Présentation des comptes clôturés au 31 décembre 2021 ;

Paul Navez, Trésorier de notre ASBL, débute son exposé en signalant que 2021 est toujours une année Covid avec des conséquences importantes en termes de manque à gagner surtout en ce qui concerne l'école qui voit ses recettes se réduire de façon importante. Le résultat de l'année est de -67.226,34€.

Le CR du tennis de la Citadelle	Montants
Ventes et prestations	250 734,19 €
Coût des ventes et prestations	- 316 990,43 €
Bénéfice d'exploitation	-66 256,24 €
Produits financiers	49,58 €
Charges financières	1019,68 €
Bénéfice courant avant impôt/de l'exercice/à affecter	- 67 226,34 €
Affectations et prélèvements	13 692,01 €

Bilan du tennis de la Citadelle	Montants
Actifs immobilisés	479 709,10 €
Actifs Circulants	451 244,74 €
Passifs – Fonds Social	678 134,19 €
Passifs – Provisions et impôts différés	30 000,00 €
Passifs - Dettes	222 819,65 €
TOTAL A/P	930 953,84 €

6. Présentation du budget 2022

Paul Navez, trésorier, explique qu'un business plan est mis en place et est tenu à jour mensuellement. Il donne quelques insights : La saison 2022 sera une saison de relance après travaux et Covid, renouveau au niveau de la gestion du bar avec une nouvelle convention au 1^{er} juin, perte de revenus sur la saison hiver 21-22 mais avec des dépenses contrôlées, fin des remboursements de deux crédits en 2022.

En conclusion, 2022 s'annonce comme la première saison « normale » depuis le covid.

Budget 2022	
Chiffres d'affaire de l'Ecole de Tennis	158 000,00 €
Cotisations (été + hiver)	68 000 €
Sponsoring	23 000 €
Divers	37 500 €
Bar (redevances et charges)	25 000 €
Total	311 500,00 €
Ecoles	156 520,00 €
Entretien terrains	34 000,00 €
Energies + Entretiens	40 700,00 €
AFT	9 200,00 €
Crédits	40 500,00 €
Frais Administratifs	29 800,00 €
Total	310 720,00 €

7. Rapport des vérificateurs aux comptes ;

Pour des raisons privées, Robert Wiame a souhaité mettre fin à sa mission de vérificateurs. Il est remplacé par Philippe Crevits qui travaille avec Pierre Piret dans cet exercice social 2021.

Ils présentent les quatre indicateurs clés financiers (évolution des fonds propres, boni & mali par exercice, évolution de la trésorerie y compris les placements et le monitoring des recettes principales). Ensuite, le rapport des activités, l'impact des investissements et le suivi des recommandations sont parcourus.

Les recommandations faites par les vérificateurs sont basées sur l'idée générale d'assurer l'exhaustivité des flux financiers et leur contrôle tenant compte des risques d'exploitation.

1. Finaliser la nouvelle convention « Horeca » tenant compte des recommandations ; en cours
 2. Approbation des règles d'évaluation par l'organe d'administration: volonté de finaliser de dossier pour fin juin 2022
 3. Protection du patrimoine (programme d'entretien et de maintenance)
 4. Communication interne et externe (obligations légales (Timing))
 5. Mise en place d'un contrôle budgétaire continu > budget revu
8. Approbation des comptes et décharge aux administrateurs y compris les démissionnaires et aux vérificateurs aux comptes ;

En conclusion de leur rapport, les vérificateurs proposent à l'AG d'approuver les comptes et d'accorder la décharge aux administrateurs.

L'Assemblée approuve unanimement.

9. Election de nouveaux membres de l'organe d'administration ;

2 administrateurs sont sortants :

- Renaud André
- Céline Schreiber

Un administrateur coopté a déposé sa candidature, il s'agit de François Defays. Une candidature a été reçue, il s'agit d'Elise Renard.

Après vote de l'Assemblée (28 personnes présentes et 3 procurations), sont élus : Renaud André avec 30 voix, François Defays avec 28 voix, Elise Renard avec 27 voix et Céline Schreiber avec 21 voix.

10. Nomination des vérificateurs aux comptes pour trois exercices ;

Pierre Piret et Philippe Crevits continuent le mandat de 3 ans qui a été donné par l'Assemblée en 2021.

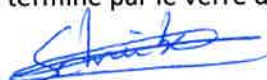
11. Fixation des cotisations pour la saison 2022 ;

La cotisation pour la saison 2022 reste identique à celle de 2021.

12. Divers

- Présentation de l'organisation Télévie qui aura lieu au club en 2022.
- Présentation par le gestionnaire du bar de son nouveau projet.
- Question :
 - Paul Piret et Benoit Piret demande des éclaircissements au CA sur la gestion des transferts. Le CA répond à la question en expliquant sa politique de transfert.

L'Assemblée se termine par le verre de l'amitié.



Céline Schreiber
Présidente



Anne-Sophie Poncelet
Secrétaire